

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00234

Numéro SIREN : 390 923 175

Nom ou dénomination : LANGON DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 23/03/2018 sous le numéro de dépôt 4231

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS LANGON DISTRIBUTION

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise MOLEON 33210 LANGON

Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET* 3 9 0 9 2 3 1 7 5 0 0 0 2 5

Néant ☐ *

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 2 8 0 2 2 0 1 3					N-1 2 9 0 2 2 0 1 2				
				Net 3					Net 4				
Le présent acte a été déposé au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux													
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé												
	Frais d'établissement *	AB		AC									
	Frais de développement *	CX		CQ									
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	183 660	AG	137 631		46 028		53 745				
	Fonds commercial (*)	AH	6 158 940	AI			6 158 940		6 158 940				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	20 616	AK	20 616								
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM									
	Terrains	AN	600 000	AO			600 000		600 000				
	Constructions	AP	19 310 642	AQ	10 505 467		8 805 175		6 774 339				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 602 665	AS	2 756 872		1 845 793		1 676 761				
	Autres immobilisations corporelles	AT	4 312 757	AU	2 522 092		1 790 665		1 273 175				
	Immobilisations en cours	AV	955 109	AW			955 109		1 217 316				
	Avances et acomptes	AX		AY									
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT									
	Autres participations	CU	1 741 027	CV			1 741 027		1 641 088				
	Créances rattachées à des participations	BB		BC									
	Autres titres immobilisés	BD	239 423	BE	4 650		234 773		214 765				
	Prêts	BF	140 018	BG			140 018		140 018				
	Autres immobilisations financières *	BH	39 729	BI			39 729		39 729				
TOTAL (II)		BJ	38 304 586	BK	15 947 328		22 357 258		19 789 876				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM									
		En cours de production de biens	BN	BO									
		En cours de production de services	BP	BQ									
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS									
		Marchandises	BT	BU	356 489		12 072 267		11 885 199				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					35 235				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	55 312		828 976		666 140				
		Autres créances (3)	BZ	CA	486 649		5 458 746		7 055 769				
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC									
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	CE			3 204 119		2 294 420				
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *		CF	CG			1 229 350		793 506				
			CH	CI			327 992		401 072				
	TOTAL (III)		CJ	CK	898 450		23 121 451		23 131 339				
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW										
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM										
	Écarts de conversion actif * (VI)		CN										
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	62 324 488	IA	16 845 778		45 478 709		42 921 216				
Renvois : (1) Dont droit au bail :		22 867	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP			(3) Part à plus d'un an :	CR	1 258 140				
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :			Créances :						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		SAS LANGON DISTRIBUTION		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 16 299 360.....)	DA	16 299 360		16 299 360
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	4 195		4 195
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 629 936		1 629 936
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)	DF	266 116		266 116
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	2 422 282		1 591 933
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 554 681		3 275 253
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	322 082		430 486
	TOTAL (I)	DL	23 498 653		23 497 280
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	153 406		578 540
	TOTAL (III)	DR	153 406		578 540
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	7 938 499		4 353 178
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	1 212 768		1 263 984
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 917 356		8 615 710
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 029 370		3 960 354
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	8 865		9 983
	Autres dettes	EA	719 740		603 084
Compte régul.	EB	54		39 103	
TOTAL (IV)	EC	21 826 651		18 845 396	
Ecart de conversion passif *	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	45 478 709		42 921 216	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	14 595 512		14 840 765	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			163 904	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS LANGON DISTRIBUTION

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	106 146 237	FB		FC	106 146 237	105 072 775		
	Production vendue { biens * services*	FD	12 632 226	FE		FF	12 632 226	13 830 990		
		FG	1 825 467	FH		FI	1 825 467	1 858 063		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	120 603 930	FK		FL	120 603 930	120 761 828		
	Production stockée*						FM			
	Production immobilisée*						FN			
	Subventions d'exploitation						FO	32 029	54 426	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	1 361 351	1 488 127	
	Autres produits (1) (11)						FQ	235 153	210 763	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	122 232 463	122 515 144	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	92 452 641	92 955 833	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(222 121)	(838 152)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	8 182 915	8 326 693	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	1 976 723	1 619 117	
	Salaires et traitements*						FY	9 957 244	9 566 352	
	Charges sociales (10)						FZ	3 594 204	3 415 315	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions						GA	1 429 475	1 386 330
								GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	426 784	406 585
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		449 918	
	Autres charges (12)						GE	185 554	256 625	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	117 983 418	117 544 615	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	4 249 044	4 970 529	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	1 029	2 635	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	41 471	1 002	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	141 282	192 981	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	47 614	65 064	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	255 880	217 357	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	9 435	15 327	
	Total des produits financiers (V)						GP	454 212	490 729	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	232 533	224 968	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	232 533	224 968	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	221 678	265 761		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	4 430 281	5 237 922		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise SAS LANGON DISTRIBUTION										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	9 987	242 514	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	129 456	85 532	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	139 443	328 046	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	45	108	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	330 627	123 385	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG	45 000	45 000	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	375 672	168 493	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(236 228)	159 553	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	580 633	774 490	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	1 058 739	1 347 732	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	122 827 147	123 336 554	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	120 272 466	120 061 301	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	2 554 681	3 275 253	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières								HY			
		{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	105 096		
	(3)	Dont { - Crédit - bail mobilier *								HP			
		{ - Crédit - bail immobilier								HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	64 416	159 158	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	128 031	124 299	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX	143 933	126 644	
	(9)	Dont transferts de charges								A1	428 286	343 635	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	4 793	3 557	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9												
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N		
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
amortissements exceptionnelles										45 000	108 404		
amendes										45			
cession elements actifs										330 627	9 987		
transfert de charges											21 052		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

LANGON DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 16.299.360 Euros
Siège social : Moléon - 33210 Langon
RCS Bordeaux n° 390 923 175

EXERCICE CLOS LE 28 FEVRIER 2013

AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide que le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 2.554.681 euros est affecté de la façon suivante :

- | | |
|--|-----------------|
| - à titre de dividende (0,45 euros par action) | 2.444.904 euros |
| - au poste « <i>autres réserves</i> » | 109.777 euros |

L'assemblée reconnaît avoir été informée que :

- le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 0.45 euros par action ;
- le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1er septembre 2013 ;
- suite à la Loi de Finances pour 2013, les dividendes perçus sont éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts et sont assujettis, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 21%.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercices	Revenus éligibles à la réfaction de 40 %		Revenus non éligibles à la Réfaction de 40 %
	Dividendes	Autres revenus distribués	
28/02/2012	122.179,95 euros	/	2.322.724,05 euros
28/02/2011	122.179,95 euros	/	2.322.724,05 euros
28/02/2010	116.749,73 euros	/	2.219.491,87 euros

- ADOPTION -

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité par décisions de l'assemblée générale ordinaire annuelle en date du 30 août 2013.





**JP FRAPPE
P TOSSUT**
EXPERTS-COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

SAS LANGON DISTRIBUTION

-
**Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes
annuels**

-
Exercice clos le 28/02/2013

Exercice clos le 28 Février 2013
SAS LANGON DISTRIBUTION
Moléon - 33210 LANGON
Ce rapport contient 28 pages

CABINET FRAPPE & TOSSUT

S.A.R.L au capital de 78.000 €
26, rue de Cursol - 33000 BORDEAUX
Tél. 05 56 33 45 70 - Fax 05 56 33 45 71 - e-mail : secretariat@cabinetft.fr
RCS Bordeaux 482 602 927
Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts-comptables d'Aquitaine
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Bordeaux

SAS LANGON DISTRIBUTION

SAS au capital de 16.299.360 €.

Siège social : Moléon

33200 LANGON.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 FEVRIER 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée, conformément à la décision prise lors de votre assemblée générale du 27 AOUT 2008, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 28 FEVRIER 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société LANGON DISTRIBUTION, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

Le paragraphe de la page 7 de l'annexe présentant les règles et méthodes comptables expose la méthode de valorisation du coût d'entrée de vos stocks.

La page 8 de votre annexe expose les faits marquants survenus au cours de l'exercice.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées page 7 ainsi que des informations fournies page 6 et 8.

Estimations comptables

J'ai procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société en matière de dépréciation de vos stocks, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et j'ai mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage la cohérence des méthodologies retenues.

J'ai apprécié la cohérence de la méthodologie retenue pour l'évaluation des marges arrières acquises restant à percevoir.

J'ai également apprécié la pertinence des informations mentionnées à la page 22 de votre annexe portant sur vos engagements hors bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

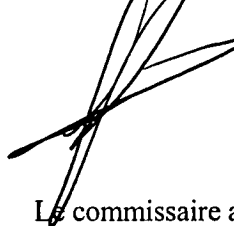
Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Bordeaux, le 2 aout 2013

Pour le cabinet FRAPPE & TOSSUT
Jean Pierre FRAPPE



Le commissaire aux comptes